

Nous Henri,

Grand-Duc de Luxembourg,

Duc de Nassau,

Vu la loi du 16 décembre 2011 portant réorganisation de l'établissement public « Salle de concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte » et de la Fondation Henri Pensis, et notamment l'article 3 ;

Sur le rapport de Notre Ministre de la Culture et après délibération du Gouvernement en Conseil ;

Arrêtons :

Art. 1^{er}. Sont nommés membres du conseil d'administration de l'établissement public « Salle de concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte » à partir du 27 avril 2022 pour un mandat de cinq ans renouvelable :

Monsieur Pierre AHLBORN, représentant la société civile ;
Monsieur Jean-Paul OLINGER, représentant la société civile ;
Madame Myriam SCHMIT, représentant la société civile ;
Monsieur Jo KOX, Premier Conseiller de Gouvernement au ministère de la Culture, représentant le Ministère de tutelle ;
Madame Nadine ERPELDING, Conseiller de Gouvernement 1^{ère} classe au ministère de la Culture, représentant le Ministère de tutelle ;
Madame Monique REIFF, représentant le Ministère de tutelle ;
Monsieur Luc DHAMEN, Directeur de l'Administration des bâtiments publics, représentant le Ministère de tutelle ;
Madame Michelle STEICHEN, Premier inspecteur des finances à l'Inspection générale des finances, représentant le ministre ayant le budget dans ses attributions ;
Madame Lydie POLFER, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, représentant la Ville de Luxembourg ;

Art. 2. Monsieur Pierre AHLBORN et Madame Michelle STEICHEN sont nommés respectivement président et vice-président de l'établissement public « Salle de concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte ».

Art. 3. Notre Ministre ayant la Culture dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

La Ministre de la Culture,
(s) Sam Tanson

Paris, le 1^{er} avril 2022
(s.) Henri

Pour expédition conforme délivrée à Monsieur le Directeur général de la Salle de concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte pour information.

Luxembourg, le 12.04.2022
Pour la Ministre de la Culture


Danièle Köhn-Stoffels

Conseiller de Gouvernement 1^{ère} classe